

Alexis Corbière

Député de la Seine-Saint-Denis
Circonscription de Bagnolet - Montreuil

N° ref. : TM\AC

Monsieur Patrice Bessac

Maire de Montreuil
1 place Jean Jaurès
93100 MONTREUIL

Le 14 novembre 2017.

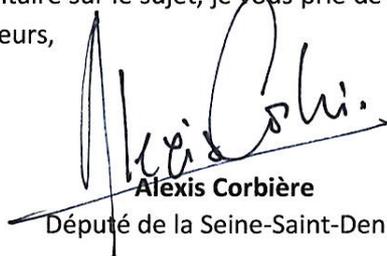
Monsieur le Maire,

Il a été porté à mon attention la situation dans laquelle se trouve l'école élémentaire Henri Wallon et qui a fait l'objet d'un communiqué des représentants de parents d'élèves de la FCPE de l'école le 9 novembre dernier.

Cet établissement, qui sert aussi de centre de loisirs, doit faire face depuis le début de l'année à un manque de personnel. En temps normal, l'école dispose de cinq agents municipaux pour assurer le nettoyage des salles de classes et des autres espaces collectifs, la restauration et le goûter, ainsi qu'une aide aux enfants et enseignant-e-s. Aux heures de centre de loisirs, ce sont en théorie quatre animateurs qui sont affectés par la mairie pour assurer l'encadrement. Or, seulement deux ou trois agents de services fixes ont pu être présent quotidiennement depuis le début de l'année, et uniquement de 7h00 à 14h00. Aucun agent n'est présent sur les lieux à l'heure du goûter.

Concernant le centre de loisirs, le taux d'encadrement n'est malheureusement pas respecté. Cette situation est délétère pour les enfants, qui ont besoin d'apprendre dans de bonnes conditions, ainsi que pour le personnel. Celui-ci souffre d'une surcharge de travail, générant stress et démotivation, et conduisant à une augmentation des accidents de travail et des arrêts maladie. Je suis conscient que la baisse des dotations accordées par l'Etat aux collectivités ne facilite pas les choses, mais je vous serais extrêmement reconnaissant de faire votre possible pour pallier ce grave manque d'effectifs à l'école Henri Wallon.

Restant à votre disponibilité pour tout échange complémentaire sur le sujet, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs,



Alexis Corbière
Député de la Seine-Saint-Denis